

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 19-03-10

Séance du 26 mars 2019

AFFAIRES FINANCIERES **PARTICIPATIONS DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six mars, à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat – Route Départementale 619 à NANGIS, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ghislain BRAY, Président.

Selon l'article 2 des statuts, le Comité Syndical est composé de **97** membres titulaires : **32** délégués pour la communauté de Communes « Bassée-Montois », **19** délégués pour la communauté de Communes de la Brie Nangissienne, **38** délégués pour la Communauté de Communes du Provinois, **4** délégués pour la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux, **1** délégué pour la Communauté de Communes des Deux Morin, **3** délégués pour la Communauté de Communes du Val Briard.

Titulaires présents : Mmes et M. BAALI CHERIF, BOURCIER, BRAY, CANAPI, CIOTTI, GONCALVES, LEROY, MORIN, OSSOLA, PANNIER, RAMBAUD, VOISEMBERT, ROUSSEAU, FRISINGHELLI, MYTNIK, DUPUIS, POMMIER, BRICHET, BALDY, HARSCOET, CIPRES, MARTINET, VIVET, BARRACHIN, ALARD, FORTIN, DELORME, DELANNOY, CONDAMINET, FENOT, MONTAGU, GYARMATHY, GOUVERNE, LEVASSEUR, COCHET, RAYER, COUSTALAT, BEAUGELET, MALHET.

Suppléants présents : Mmes et M. BOREL, FABRE, FASSELER, SOBCZACK, NIORTHE, FOURREY, MAILLET, SIERRA SIMON, SOLER, DELETTRE, FLAMEY, KOFFEL.

Représentés : Mmes et M. GUERINOT (pouvoir à FENOT), CAFIN (pouvoir à SOBCZACK), AUGÉ (pouvoir à FLAMEY), LAMY (pouvoir à BARRACHIN), BENECH (pouvoir à BOURCIER), BACQUET (pouvoir à BAALI CHERIF), IZACARD (pouvoir à VIVET), NUYTENS (pouvoir à OSSOLA), GALLOIS (pouvoir à LEROY), MASSON (pouvoir à RAYER), RICHARD (pouvoir à KOFFEL), BOUVRAIN (pouvoir à CANAPI).

Excusés : Mmes et M. PERNEL, LEBAT, BANTEGNIE, VENARD.

Secrétaire de séance : M. DELANNOY

Date de la convocation	: 15 mars 2019
Nombre de délégués en exercice	: 97
Nombre de délégués présents	: 51
Suffrage exprimé	: 63

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 19-03-10

Séance du 26 mars 2019

AFFAIRES FINANCIERES
PARTICIPATIONS DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Monsieur le vice-président chargé des finances informe le Comité Syndical qu'il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur le montant des participations à demander aux communes et communautés de communes au titre de l'exercice 2019.

Conformément au débat d'orientation budgétaire, le montant de base par usager sera de 118.15€.

Toutefois, le montant, pour chacune des collectivités adhérentes, pourra être modulé par :

- La fréquence des collectes, qui a un impact direct sur le coefficient applicable à chacune des communautés de communes concernées ;
- l'évolution de la population prise en compte avec effet du 1^{er} janvier 2019, selon les chiffres fournis par l'I.N.S.E.E. ;
- le nombre d'entreprises prise en compte au 1er janvier 2019, selon les chiffres fournis par la Chambre de commerces et d'industrie de seine et marne

La participation de l'ensemble des collectivités adhérentes au titre de l'année 2019 s'élève à la somme de 11 930 203.34 €.

Les tableaux de répartition entre les diverses collectivités sont joints au présent rapport.

LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE LES TABLEAUX DES PARTICIPATIONS DES COMMUNAUTES DE COMMUNES TEL QU'ILS SONT ANNEXES.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 19-03-10

Séance du 26 mars 2019

Ainsi fait et délibéré
Pour expédition conforme,
Le Président,




Ghislain BRAY

Certifié exécutoire et transmis en Préfecture, le 05 avril 2019

Affiché, le 05 avril 2019

Le Président,


Ghislain BRAY





PARTICIPATIONS DES COMMUNAUTE DE COMMUNES - ANNEE 2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSEE MONTOIS

COMMUNES	Coeffde passage	Population 2019	Nombre d'entreprises 2019	Total usagers	Total 2019 HT Coût 118,15 € 1 passage/semaine	total 2019 selon le coeff passage	TVA 10 %	Total 2019 TTC
TOTAUX	-	18 159	566	18 725	2 212 358,75	2 297 301,51	229 730,15	2 527 031,66

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE NANGISSIENNE

COMMUNES	Coeffde passage	Population 2019	Nombre d'entreprises 2019	Total usagers	Total 2019 HT Coût 118,15 €	total 2019 selon le coeff passage	TVA 10 %	Total 2019 TTC
TOTAUX	-	26 900	800	27 700	3 272 755,00	3 570 046,39	357 004,64	3 927 051,03

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

COMMUNES	Coeffde passage	Population 2019	Nombre d'entreprises 2019	Total usagers	Total 2019 HT Coût 118,15 €	total 2019 selon le coeff passage	TVA 10 %	Total 2019 TTC
TOTAUX	-	6 131	158	6 289	743 045,35	829 793,44	82 979,34	912 772,79

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX MORIN

COMMUNES	Coeffde passage	Population 2019	Nombre d'entreprises 2019	Total usagers	Total 2019 HT Coût 118,15 €	total 2019 selon le coeff passage	TVA 10 %	Total 2019 TTC
TOTAUX	-	519	13	532	62 855,80	62 855,80	6 285,58	69 141,38

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PROVINOIS

COMMUNES	Coeffde passage	Population 2019	Nombre d'entreprises 2019	Total usagers	Total 2019 HT Coût 118,15 €	total 2019 selon le coeff passage	TVA 10 %	Total 2019 TTC
TOTAUX	-	35556	1179	36735	4 340 240,25	4 886 291,74	488 629,17	5 374 920,92

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL BRIARD

COMMUNES	Coeffde passage	Population 2019	Nombre d'entreprises 2019	Total usagers	Total 2019 HT Coût 118,15 €	total 2019 selon le coeff passage	TVA 10 %	Total 2019 TTC
TOTAUX	-	2 311	92	2 403	283 914,45	283 914,45	28 391,45	312 305,90

TOTAUX GENERAUX		89 576	2 808	92 384	10 915 169,60	11 930 203,34	1 193 020,33	13 123 223,67
------------------------	--	---------------	--------------	---------------	----------------------	----------------------	---------------------	----------------------